



Arrêté relatif à la validation du comité de l'assemblée villageoise de Fresens

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,
Vu le règlement général de commune (RGC) du 11 décembre 2017,
Vu le rapport du Conseil communal du 30 mai 2018,

arrête :

Article premier : Selon l'art. 2 du règlement général de commune du 11 décembre 2017, le Conseil général valide la nomination du comité de l'assemblée villageoise de Fresens.

Article 2 : Ce comité est constitué des personnes mentionnées sur la liste ci-après, avec désignation de leur fonction.

FONCTION	NOM ET PRENOM	ADRESSE	
Président	PORRET Gilles-Henri	Clos-Devent 2	2027 Fresens
Secrétaire	JONER Mélodie	Vy d'Etra 9	2027 Fresens
Caissier	QUAIN Oliver	Vy d'Etra 4	2027 Fresens
Membres	MAGNIN Marc-André	Vy d'Etra 11	2027 Fresens
	ZWAHLEN Philippe	Vieux-Puits 10	2027 Fresens
	ZWAHLEN Stéphane	Ch. des Reussilles 8	2027 Fresens

Article 3 : Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente,
Nicole Vauthier

Le secrétaire,
Alain Perret